



Flashé en grillant un feu rouge,

Par **regardlese**, le **07/06/2012** à **18:45**

Bonjour,

J'ai été flashé en grillant un feu rouge mais ce n'était pas moi qui était au volant. J'ai donc fait opposition.
au tribunal suis je obligé de donner le nom de la personne qui était au volant???

Par **Tisuisse**, le **08/06/2012** à **07:20**

Bonjour,

La réponse à votre question est dans le post-it : contester une amende. Je vous invite donc à le lire puis, si nécessaire, à lire les autres post-it car ils contiennent des infos précieuses pour vous. N'hésitez pas à revenir ici poser vos questions complémentaires.

Par **CAMEL**, le **09/06/2012** à **17:55**

Bonjour,

Si je peux me permettre, tournez votre phrase autrement si vous voulez avoir quelques chances d'obtenir gain de cause. Au lieu de dire "j'ai été flashé en grillant un feu rouge" mais ce n'est pas moi ...dites plutôt "ma voiture a été flashée en grillant un feu rouge"....
Car votre phrase prête vraiment à confusion

Cordialement.